

Assemblée Générale du RCDP

Le mercredi 3 mai 2006

COMPTE RENDU

Rappel de l'ordre du jour

Introduction de Claude Nicolet , Président du Réseau

- Présentation du Rapport moral et d'orientation
- Présentation et validation du rapport d'activité 2004-2005
- Présentation du rapport financier 2005 par l'experte comptable du RCDP
- Définition du barème de cotisations pour l'année 2007 et barème de prestations de services pour les collectivités non adhérentes.
- Élections statutaires : Présidence, Bureau, Trésorerie, Conseil d'Administration.

Point sur l'actualité en Palestine en présence de Hind Khoury, déléguée générale de la Palestine en France.

Questions diverses

Participants :

Claude Nicolet, Président du RCDP et conseiller communautaire à la Communauté Urbaine de Dunkerque.
Hind khoury, déléguée générale de la Palestine en France
Bertrand Gallet, directeur général de Cités Unies France
Simone Giovetti, Chargé de mission, CUF.
Virginie Rouquette, Chargée de mission CUF.
Denis Cerisy, Adjoint au Maire de la ville de Ris Orangis, trésorier du RCDP.
Marie Christine Delacroix, Conseil général du Val de Marne
Françoise Diehlman, chargée d'études Conseil général du Val de Marne
Chantal Bourvic, conseillère générale, Conseil général du Val de Marne
Cherif Gueklmine, ville de Cergy
Françoise Dal, conseillère Régionale, Conseil régional Nord Pas De Calais
Patrick Laplace, ville de Pierrefitte sur Seine
Patricia Cereiyo, conseillère Régionale, Région Pays de la Loire
Philippe Nouveau, Président, Agence d'urbanisme de Dunkerque
Brigitte Fournier, chargée de mission, ville de Bordeaux
Henni Nordine, ville de Dunkerque
Maryse Fontaine, ville d'Evry
Jean-Paul Plassard, CIDEFE
Hélène Crepeau, direction des Relations Internationales, Ville de la Roche sur Yon
Henri Bertholet, Maire, ville de Romans sur Isère
Khaled Klaa, chargé de mission, ville de Paris
Cécile Ophele, AFD
Omar Somi, GUPS
Anas Abderrahim, GUPS
Alain Chenal, département coopération internationale, Fondation Jean Jaurès
Adda Bekkouche, Mouvement pour une citoyenneté active
Antoine Vuillaume, Chargé de mission Relations Internationales de la ville de Lille.
Francois Gasparetto, Ministère Agriculture-Pêche
Camilla Barrielle, ville de Saint Denis
Rose-Anne Bisiaux, chargée de Relations Internationales, Communauté urbaine de Dunkerque
Véronique Stéphan, directrice des Relations Internationales, ville de Grenoble
Marylène Leher, Chargée de mission de la ville de Montreuil.
Stéphanie Atger, Conseil général de Seine-Saint-Denis.
Nadège Turco, Conseil général de Seine-Saint-Denis.
François Gasparetto, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Bureau des Relations Européennes et de la Coopération Internationale..
Freddy Guide, Cités Unies de Belgique, ville de Fontaine l'évêque

Excusé : Georges Morin, ville de Gières

Claude Nicolet, président du RCDP

La situation en Palestine devient de plus en plus dramatique du point de vue politique, économique et sanitaire.

Les fonctionnaires de l'Autorité Palestinienne ne reçoivent pas leurs salaires depuis maintenant deux mois. Les villes souffrent du même problème et ont de plus en plus du mal à assurer le paiement des salaires de leurs fonctionnaires. Certaines mairies, par exemple la mairie de Bethléem, ont annoncé qu'elles seront obligées de fermer d'ici à quelques semaines à cause de l'impossibilité d'assurer le paiement des salaires des fonctionnaires.

Le Président présente à l'Assemblée Générale :

Le Rapport d'activités 2004/2005

Les Rapports d'observation des élections en Palestine

La nouvelle plaquette du RCDP

Le Rapport d'Orientation du RCDP

Un article important est paru dans le quotidien Libération (03 mai 2006) à la signature de l'ancien premier Ministre Lionel JOSPIN. Dans l'article, L. JOSPIN condamne la décision de l'Union Européenne d'interrompre l'aide de l'Union aux Palestiniens. Il se félicite d'avantage de la position des collectivités locales, qui, « *plus sages, ont maintenu leurs coopérations* ».

Le RCDP tient à dénoncer la faute politique commise par L'Union européenne lors de la décision du Conseil des ministres et notamment de la France qui n'a pas su se distinguer en prenant une décision politiquement plus courageuse.

Bertrand GALLET, directeur général de Cités Unies France

Nous notons avec regret que sur un nombre croissant des dossiers de politique internationale, tel que le Liban et la Syrie, l'Iran, et maintenant la Palestine, la France semble s'aligner sur la politique étrangère des Etats-Unis.

Charles Josselin, Président de Cités Unies France et moi-même, avons récemment eu l'occasion de rencontrer à Bruxelles le directeur de Cabinet de la commissaire européenne, Madame Ferrero Waldner, Monsieur Jaromir Levicek.(que COEPPPO rencontre à nouveau le 01 juin 2006). Nous avons longuement discuté de la situation en Palestine. La position de la Commission européenne est la suivante : si le HAMAS n'abandonne pas la référence à la violence, l'Europe ne peut pas afficher son soutien. Cette décision actuelle de l'Union européenne, selon les mots de M. Jaromir Levicek, pourrait aider ensuite l'Union à avoir une action plus crédible dans la Région...

La Commission européenne s'étonne de la réaction critique de la presse, et notamment de la presse française sur l'affaire des salaires des fonctionnaires de l'Autorité Palestinienne, et affirme que l'Europe n'a jamais payé les fonctionnaires palestiniens et qu'une grosse enveloppe avait été délivrée à l'Autorité Palestinienne avant l'instauration du nouveau gouvernement Hamas.

Maintenant nous sommes dans une situation paradoxale dans laquelle la Commission Européenne est à la recherche de tous les moyens à sa disposition pour pouvoir contourner le gouvernement Hamas tout en faisant parvenir l'argent indispensable à la survie du peuple palestinien. La proposition faite récemment par le Président Jacques Chirac au Caire, de créer un fonds d'aide international, géré par une organisation internationale, la Banque Mondiale par exemple, est à l'étude en ce moment à Washington. L'autre solution envisagée serait de passer par le Président de l'autorité Palestinienne en contournant ainsi le gouvernement Hamas.

Charles Josselin a proposé une stratégie d'action par le bas : une aide que les collectivités locales françaises, via le RCDP et le Réseau Européen COEPPO pourraient apporter pour faire face à l'urgence en Palestine, tout en réaffirmant la position propre des collectivités locales qui ont décidé de ne pas rompre le dialogue et les coopérations avec leurs partenaires palestiniens.

La même proposition avait été faite par Claude Nicolet à Hind Khoury qui l'avait considérée avec beaucoup d'intérêt.

La Commission Européenne nous propose de constituer un comité *ad hoc*, un groupe de travail, qui serait en coordination avec le cabinet de Madame Ferrero Waldner, pour réfléchir ensemble aux mécanismes d'aide aux Palestiniens en coordination avec les collectivités locales. Les collectivités locales pourraient ainsi dialoguer et proposer des projets à mettre en place en coordination avec la Commission.

Claude Nicolet, président du RCDP

L'Union européenne est maintenant dans une situation intenable. La politique agressive des Etats-Unis dans la Région et en particulier les menaces croissantes d'utilisation des armes nucléaires contre l'Iran rendent la situation de la Palestine encore plus difficile.

Les Palestiniens ont totalement joué le jeu de l'exercice démocratique (qui leur était demandé par l'Union Européenne) en organisant de façon remarquable des élections présidentielles, législatives et municipales. Or le premier message que font parvenir les démocraties occidentales aux Palestiniens, c'est de ne pas reconnaître le résultat des urnes.

Les résultats des élections donnent une occasion unique pour intégrer Hamas dans le jeu politique. Cette attitude de fermeture de la part de l'Union Européenne punit le peuple palestinien et ne laisse aucune chance au Hamas d'évoluer vers des positions plus démocratiques.

Bertrand Gallet, directeur de Cités Unies France

Le risque est en effet d'arriver au résultat contraire de l'objectif espéré, à savoir que le HAMAS au lieu d'entrer dans le jeu politique soit pris dans le piège des radicaux au Liban (Hezbollah) créant ainsi un axe favorable aux radicaux qui passeraient par la Palestine.

J'ai l'impression que nous sommes en train de fabriquer « Le choc des civilisations » sans en avoir véritablement conscience.

Yasser Abed, chargé de mission RCDP à Ramallah

La Palestine vit aujourd'hui des moments difficiles ; une catastrophe se profile ou est d'ores et déjà en route. Plus de 165.000 fonctionnaires ne reçoivent plus leurs salaires depuis deux mois. Cette situation affecte plus de 800.000 personnes.

L'économie palestinienne est une économie cassée et les salaires deviennent d'autant plus vitaux pour la survie de la population. L'image que les palestiniens ont de l'Occident se déforme. Ils ne comprennent pourquoi ils sont punis après les élections.

Les municipalités connaissent un déficit public qui oblige à fermer un grand nombre d'activités fondamentales pour la population.

Le « boycott » de l'Occident affecte aussi les mairies. L'aide des Américains qui était versée à la mairie de Beit Sira a été récemment coupé.

Henri Bertholet, Maire, ville de Romans sur Isère

Nous ne devons pas oublier de chercher le dialogue avec la partie israélienne la plus modérée et qui est réellement pour la paix.

Bertrand Gallet, directeur de Cités Unies France

Nous devons bien sûr veiller à maintenir le dialogue ouvert, et ce, particulièrement avec nos partenaires israéliens qui eux aussi sont pour la paix.

Pour ce qui concerne les élections, la responsabilité de la défaite de Fatah revient au Fatah lui-même. En termes de préférences, en effet, la population palestinienne a voté majoritairement pour des représentants du Fatah mais, le fait qu'ils se soient présentés dans des listes séparées a donné la victoire au Hamas qui avait présenté un seul candidat. La population palestinienne a voulu sanctionner Fatah, et ça à travers un vote démocratique.

La vraie question aujourd'hui est la suivante : est-ce que le nouveau gouvernement israélien aura la force pour faire avancer les choses ?

Chantale Bourvic, conseillère générale, Conseil général de Val de Marne

Qu'elle est exactement la proposition de l'Union Européenne pour les collectivités locales ? N'y a-t-il pas un risque de voire les collectivités locales assumer des responsabilités qui ne sont pas les leurs et peut-on, doit-on prendre cette responsabilité ? Quels sont les véritables risques pour les collectivités locales ?

Françoise Dal, conseillère Régionale, Conseil régional Nord pas De -Calais

Il faut donner une réponse politique, mener une forte action de lobbying auprès de l'Union Européenne.

Il apparaît également urgent de se mettre en liaison avec la Plate-Forme des ONG pour la Palestine et mener un front commun.

La piste proposée par le président de Chirac me paraît être une bonne piste.

Bertrand Gallet, directeur de Cités Unies France

Nous assistons à une situation étrange. Le règlement « politique » du conflit israélo-palestinien tend de plus en plus à être évacué au profit d'un traitement plutôt « humanitaire », comme s'ils habitaient dans un énorme champ des réfugiés.

Il faut donc agir sur deux niveaux : au niveau politique à travers une action de lobbying et un effort de sensibilisation de la population et, au niveau humanitaire afin de répondre

au plus vite avec les moyens que nous disposons aux besoins vitaux du peuple palestinien.

Denis Cerisy, Adjoint au Maire de la ville de Ris Orangis, trésorier du RCDP

Les collectivités françaises ont comme partenaires les collectivités locales palestiniennes. Nous ne pouvons pas leur refuser l'aide dont ils ont besoin, en ce moment d'urgence. Pour cela, tout en réaffirmant notre position politique et notre critique envers la position prise par l'Union Européenne, nous ne devons pas fermer la porte aux propositions de la Commission européenne.

Claude Nicolet, président du RCDP

Notre démarche doit se faire en deux temps :

- 1) renforcer le front politique du RCDP, en organisant une conférence de presse en coordination de la Plate-forme des ONG pour la Palestine pour promouvoir un débat avec l'opinion publique et les collectivités locales européennes. Une telle démarche permettra d'adopter une position commune en direction des Institutions européennes, tout en s'appuyant sur le Conseil de l'Europe (dont la position diffère de celle de l'Union Européenne, et elle est proche de la notre) .
- 2) Ouvrir un débat avec l'Union européenne pour que les collectivités locales puissent prendre part au débat actuel et s'inscrire dans le cadre d'actions très concrètes pour sortir de cette situation tant au niveau technique que politique.

Yasser Abed, chargé mission du RCDP à Ramallah

En Palestine, les collectivités locales sont très demandeuses d'un soutien et d'une visite de leurs partenaires en Palestine.

Vote sur le rapport Morale et sur le Rapport d'activités :

Le rapport moral et d'orientation ainsi que le rapport d'activités sont votés et approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Denis Cerisy, Adjoint au Maire de la ville de Ris Orangis, trésorier du RCDP

Présentation du Rapport financier.

Les comptes du RCDP, actuellement, et en perspectives des nouvelles adhésions des collectivités locales, nous permettent d'affirmer le bon état des recettes à notre disposition.

L'adhésion au Réseau devient d'autant plus important que la situation s'aggrave en Palestine politiquement et économiquement.

Le Rapport financier est voté et approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

Définition du barème de cotisations pour l'année 2007 et barème de prestations de services pour les collectivités non adhérentes.

Nous devons déterminer une règle claire pour l'adhésion au Réseau. C'est pour cela qu'un courrier a été adressé aux maires des collectivités locales pour qu'un nouveau barème de cotisations soit adopté. Une proposition du barème, avec deux différentes simulations, a été ainsi envoyée. Nous devons maintenant le choisir et l'adopter comme règle de base pour les nouvelles adhésions. Je suis prêt à me déplacer auprès des collectivités locales pour expliquer l'importance d'une adhésion au Réseau.

Votation : la grille numéro 1 du nouveau barème de cotisations est votée et adoptée à l'unanimité.

Définition du barème pour les prestations de services du Chargé de Mission du RCDP à Ramallah pour les villes non adhérents au RCDP

Les prestations de services du Chargé de Mission du RCDP à Ramallah pour les villes non adhérentes au RCDP qui souhaitent en bénéficier sont fixées à hauteur de :

750 euros la journée de travail

400 euros la demi-journée

Vote: le barème des prestations de service est voté et approuvé à l'unanimité de l'Assemblée.

Élections statutaires : Présidence, Bureau, Trésorerie, Conseil d'Administration.

Le bureau : Président, vice-présidents , trésorier, conseil d'Administration se représente en l'état actuel.

Vote : le Bureau est voté et élu à la majorité absolue de l'Assemblée.

Président : Claude NICOLET

Vice-président : Henri BERTHOLET, Chantal BOURVIC, Georges MORIN

Secrétaire (statutaire) : Bertrand GALLET

Trésorier : Denis CERISY

**Point sur la situation politique dans les territoires Palestiniens en présence de
Hind Khoury, déléguée générale de la Palestine en France.**

Claude Nicolet, président du RCDP

Concernant le débat que nous avons eu sur la position prise par le Conseil des ministres de l'Union européenne je vous propose que nous arrêtons notre position commune vis-à-vis de l'Europe. Le RCDP conteste la décision prise l'Union Européenne d'interrompre les fonds en direction de l'Autorité Palestinienne. Nous nous organiserons politiquement pour que notre position soit diffusée et connue et pour que des réponses concrètes soient apportées aux Palestiniens.

Deux choses seront vite organisées :

- 1) une rencontre avec les associations qui militent pour la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien ;
- 2) 2) une rencontre avec les collectivités locales européennes afin de réfléchir collectivement à des mécanismes pour apporter une aide à nos partenaires palestiniens en partenariat et en accord avec les autorités françaises et européennes.

Nous souhaitons connaître la position de la France lors de la récente rencontre entre le Président de l'autorité Palestinienne M. Abbas et le Président Jacques Chirac. Je voudrais par ailleurs ne pas vous cacher notre déception vis-à-vis de la position tenue par la France lors du vote au Conseil des Ministres à l'Union européenne.

Hind khoury, déléguée générale de la Palestine en France

La situation en Palestine est pénible. Il est urgent de réfléchir aux registres d'action que nous devons employer afin de réagir au plus vite devant l'urgence.

La rencontre entre le Président M. Abbas et Jacques Chirac a été très importante et encourageante.

Les deux présidents ont discuté de la situation politique, économique et humanitaire en Palestine. Le Président Chirac soutient fortement le Président de l'Autorité Palestinienne Abu Mazen.

Le Président Abu Mazen a insisté sur l'importance du soutien politique et économique de l'Union Européenne notamment en ce qui concerne le versement des salaires sur lesquels repose 1/3 de l'économie palestinienne.

Le président M. Abbas a fait noter que l'OLP a reconnu l'Etat d'Israël mais cela n'a pas empêché l'occupation de se poursuivre ; le cas de Jérusalem est très préoccupant la colonisation et la construction du mur se poursuivent.

Au plan politique, l'urgence et la priorité est de revenir au Processus de paix, à la feuille de Route et de remettre ainsi la question du droit international au centre de l'attention internationale.

Le problème majeur est et reste l'occupation et les colonies.

Le Président Abbas a le mandat et les compétences politiques et juridiques pour reprendre les pourparlers de paix et arriver à une solution définitive du conflit en l'espace d'un an.

Israël avance vite dans sa logique d'occupation ce qui ne fait qu'augmenter le risque d'une radicalisation du peuple palestinien et d'une augmentation croissante du taux de violence dans toute la région du Moyen-Orient. Nous assistons à la réalisation de la prophétie du « Choc de Civilisations » qui devient une réalité, et alimente ainsi le discours des terroristes. Le risque de plus en plus concret est celui d'une population

appauvrie : 74% de l'ensemble de la population vivra au-dessous de la seuil de pauvreté en 2008. Le chômage touche le 40% et s'élève à 60% dans la bande de Gaza. La Cisjordanie est en train de devenir un énorme ghetto où les assassinats sont perpétrés impunément et sans procès. Les incursions militaires de l'armée israélienne dans les villes sont quotidiennes.

La coupure des aides de la part de l'Union européenne est vécue par la population comme une punition, d'autant plus que ce aide ne serait pas nécessaire si le peuple palestinien n'était pas occupé. 1/3 du budget des Palestiniens est géré directement par Israël et il est actuellement bloqué par Israël. De plus les banques refusent de transférer à l'autorité palestinienne l'argent qui vient des autres pays arabes sous menace des Américains. Les salaires des fonctionnaires de l'Autorité Palestinienne correspondent à 1/3 des revenus de la population. Tout le système institutionnel est donc troublé par cette crise économique : les hôpitaux, le système scolaire... Les collectivités locales aussi risquent de déclarer faillite.

La politique interne est aussi assez tendue entre les représentants de hamas et les représentants de Fatah. La crise économique ne fait qu'accroître ces tensions.

Hamas a besoin de temps pour intégrer le programme de l'OLP, qui prône une solution au conflit et la reconnaissance d'Israël sur les frontières de 1967. Le Président de l'Autorité palestinienne ne représente pas l'expression d'une institution distincte du gouvernement démocratiquement élu. L'objectif actuel du Président est celui de pousser la communauté internationale à s'engager pour un retour des deux parties à la table de la paix.

Les collectivités locales palestiniennes sont déterminantes sur le plan du système institutionnel et pour la société civile. Les collectivités locales sont fondamentales pour maintenir uni le tissu de la société palestinienne. Pour cela la coopération que vous menez avec vos partenaires palestiniens est vitale pour la Palestine et pour son peuple. Le Président de l'autorité Palestinienne a exprimé la nécessité de favoriser et renforcer cette coopération.

Claude Nicolet, président du RCDP

La situation politique permet-elle un retour à la feuille de route ?

Hind Khoury, déléguée générale de la Palestine en France

Nous constatons que l'attachement de la communauté internationale à cet accord de paix n'est pas si fort, néanmoins il reste le seul accord international sur la table qui a été votée par une résolution de l'ONU, la feuille de route est là ! Si nous ne reconnaissons pas cela nous allons encore une fois « racheter le temps », et plus le temps passe plus l'Autorité palestinienne se fragilise. Le scénario qui nous est présenté maintenant risque de nous faire tomber dans le piège de l'humanitaire qui ne fait que différer le règlement politique du conflit. Cela ne signifie pas que l'aide humanitaire ne soit urgent et nécessaire en ce moment, bien au contraire la situation n'arrête pas de s'aggraver. Une telle crise, due au refus du politique, pourrait s'installer dans le monde arabe en créant ainsi une confrontation entre l'occident et le monde arabe ce qui pourrait donner une justification aux extrémismes.

Claude Nicolet, président du RCDP

Nous sommes ravis que le Président M. Abbas se soit dit disposé à prendre en compte les propositions des collectivités locales afin de promouvoir des actions concrètes de coopération en direction de la Palestine.

L'action du RCDP souhaite organiser une réunion à Bruxelles avec les collectivités locales européennes afin de prendre une position commune européenne vis-à-vis de la situation en Palestine.

Par ailleurs l'action du RCDP va se dérouler en deux phases :

1) renforcer le front politique du RCDP, en organisant une conférence de presse en coordination de la Plate-forme des ONG pour la Palestine pour promouvoir un débat avec l'opinion publique et les collectivités locales européennes et adopter une position commune en direction des Institutions européennes, en s'appuyant sur le Conseil de l'Europe dont la position diffère de celle de l'Union Européenne, et elle est proche de la notre ; 2) Ouvrir un débat avec l'Union européenne pour que les collectivités locales puissent prendre part aux débats en cours.

Hind Khoury, déléguée générale de la Palestine en France

C'est à Israël de se décider entre aller vers la tragédie ou progresser vers la paix. Le nouveau gouvernement israélien semble nous donner quelques petits espoirs : M. Perez au ministère de la Défense, qui n'est pas un ancien général constitue une première dans l'histoire d'Israël.

Nous vivons un moment historique tranchant : soit la paix, soit la tragédie.

Il nous faut pour cela continuer à lutter contre toutes logiques unilatérales, il nous faut inciter Israël pour qu'il retourne à la table des négociations de la paix.

Claude Nicolet, président du RCDP

Il avait été question de l'entrée du Hamas dans l'OLP, où en est-on aujourd'hui ?

Hind Khoury, déléguée générale de la Palestine en France

Le Président Abbas a un objectif politique : inclure le HAMAS dans l'OLP et poursuivre ainsi le dialogue national. Le problème est que Israël ne laisse pas sa chance à M. Abbas. De plus nous devons considérer le fait que du moment où Hamas participe aux élections, il accepte implicitement, la charte de l'OLP. Il faut leur laisser le temps..

Claude Nicolet, président du RCDP

Les élus des collectivités locales tout en renouvelant leur forte volonté de poursuivre leurs coopérations sont dans l'attente pour comprendre qu'elle sera l'évolution de la situation.

Véronique Stéphan, directrice des Relations Internationales, ville de Grenoble

La ville de Grenoble organisera une mission de 20 personnes en Palestine au mois de juin prochain.

Chantal Bourvic, conseillère générale, Conseil général de Val de Marne

Le Conseil général doit faire face à des interrogations. Le conseil a récemment fait part de sa volonté de continuer la coopération décentralisée avec la Palestine .

Hind Khoury, déléguée générale de la Palestine en France

Si le défi de la démocratie réussit en Palestine, il pourrait faire figure d'exemple dans la région. Mais ce défi ne réussit pas...Il faut avoir respect pour la démocratie palestinienne. Le Hamas a besoin de temps. Le sanctionner tout de suite n'apporte rien, si ce n'est la souffrance du peuple palestinien.

Denis Cerisy, Adjoint au Maire de la ville de Ris Orangis, trésorier du RCDP.

Une mission sera organisée par la ville de Ris Organgis en fin d'année avec plus de 40 participants.

Antoine Vuillaume, Chargé de mission Relations Internationales de la ville de Lille.

La ville de Lille a reçu récemment une lette du nouveau maire de Naplouse (Hamas) qui est en attente pour relancer le partenariat et la coopération. Le maire de Lille Martin Aubry a répondu au maire de Naplouse. Des contacts seront bientôt pris entre les deux villes.

Claude Nicolet, président du RCDP

Le RCDP souhaite pouvoir organiser les assises de la coopération franco-palestinienne à Ramallah en l'automne 2006. Ce sera un évènement politique majeur.

Brigitte Fournier, chargée de mission, ville de Bordeaux

Nous devons maintenir notre coopération et agir.

Omar Somi, Président GUPS

Nous n'avons pas de visibilité sur le travail des collectivités locales . Quelle est la relation entre les villes et les ONG et notamment entre le RCDP et la Plate-Forme des ONG pour la Palestine ?

Claude Nicolet, Président du RCDP

Les collectivités locales travaillent avec le tissu institutionnel et associatif présent sur leur territoire, les hôpitaux, les syndicats, les écoles...À la différence des associations, les collectivités locales sont composées d'élus, ils ont donc une responsabilité et un premier devoir qui est de faire vivre ensemble tous les citoyens de la Cité. Le RCDP est un Réseau institutionnel qui fonctionne différemment de l'AFPS ou de la plate-forme. Nous souhaitons toutefois organiser une conférence de presse conjointe avec les ONG qui travaille pour la protection des droits légitimes du peuple palestinien.

Annexes :

Le Rapport d'Orientation du RCDP

Je ne reviens pas sur la situation politique en Palestine, chacun l'a en tête. Il faut y rajouter le fait qu'une nouvelle donne a vu le jour en Israël avec la nouvelle coalition gouvernementale.

Je ne vous cache pas cependant mon inquiétude.

- 1) La position de l'UE ne me paraît guère crédible et surtout totalement contre productive au niveau politique. En revanche la position du Président CHIRAC me semble de bon sens.
- 2) J'ai le sentiment profond que la question de la création d'un Etat palestinien est en train d'être évacué de l'agenda politique international.
- 3) Il ne faut guère se faire d'illusion : si des élections libres et démocratiques se déroulaient dans le monde arabe, il y a fort à parier que l'islamisme politique en sorte grand vainqueur.

Il faut donc évoluer dans cet environnement qui n'est pas favorable.

Vous connaissez la position du RCDP suite à la victoire électorale du HAMAS le 25 janvier, nous continuons.

Je vous propose donc pour les mois et l'année à venir :

- 1) La poursuite des actions engagées. Notamment en ce qui concerne l'observation des élections. Cet élément est à mes yeux essentiels.
- 2) La poursuite du soutien aux collectivités locales françaises dans leurs coopérations avec les collectivités palestiniennes.
- 3) Le renforcement de la dimension technique de nos coopérations ainsi que de la relation entre les populations, notamment par l'intermédiaire des groupes thématiques.
- 4) Poursuivre notre action pour donner plus de lisibilité et de visibilité au RCDP et aux collectivités qui en sont membres.
- 5) Organiser un événement politique si possible de dimension nationale sur l'initiative des collectivités et du RCDP sur la nouvelle donne au Proche-Orient.
- 6) Poursuivre la structuration de COEPPO et probablement lui donner une dimension associative afin de renforcer son influence.
- 7) Organiser des « Assises de la Coopération Décentralisée Franco-Palestinienne » si possible à l'automne 2006.

8)Poursuivre notre action d'information en direction des autorités françaises (MAE, Assemblée Nationale, Sénat...)

9)Organiser à Bruxelles, une réunion sur l'initiative de COEPPO en direction des Institutions européennes au Comité des Régions en partenariat avec le Congrès du Conseil de L'Europe et en invitant le Parlement et la Commission.

10)Poursuivre notre action pour l'adhésion des collectivités à notre réseau et l'accroissement des coopérations avec des collectivités palestiniennes.